

Atelier 1 – Développer l'attractivité et l'aménagement du territoire Loir-et-Chérien



Quelques pistes à explorer...

Attractivité :
-Maison de Santé
Pluridisciplinaires
- Accessibilité

Développer le
transport solidarité
santé du l'ensemble
du territoire

Favoriser la mobilité et l'accès aux
transports des plus démunies

Politique de mutualisation
-Structures
-Moyens techniques
-Financiers
-Humains

Optimisation des
partenariats avec les
acteurs territoriaux infra
et supra départementaux

Observation du
territoire

Renforcer
l'animation et le
diagnostic des
politiques mises
en place

Promotion du
territoire

Renforcer le maillage
et couverture des
dispositifs d'accès
aux soins

... et à structurer en trois thématiques

1

Accès à l'offre territoriale

1. Maillage territorial
2. Attractivité du territoire
3. Mobilité sur tout le territoire

2

Adaptabilité de l'offre aux contraintes territoriales

1. Observation des territoires
2. Mobilisation des acteurs de santé
3. Évaluation des politiques

3

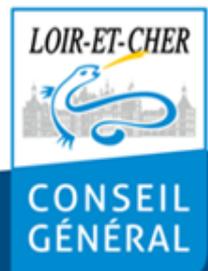
Promotion de l'offre territoriale

THÉMATIQUE 1 : ACCÈS À L'OFFRE TERRITORIALE

1 – MAILLAGE TERRITORIAL

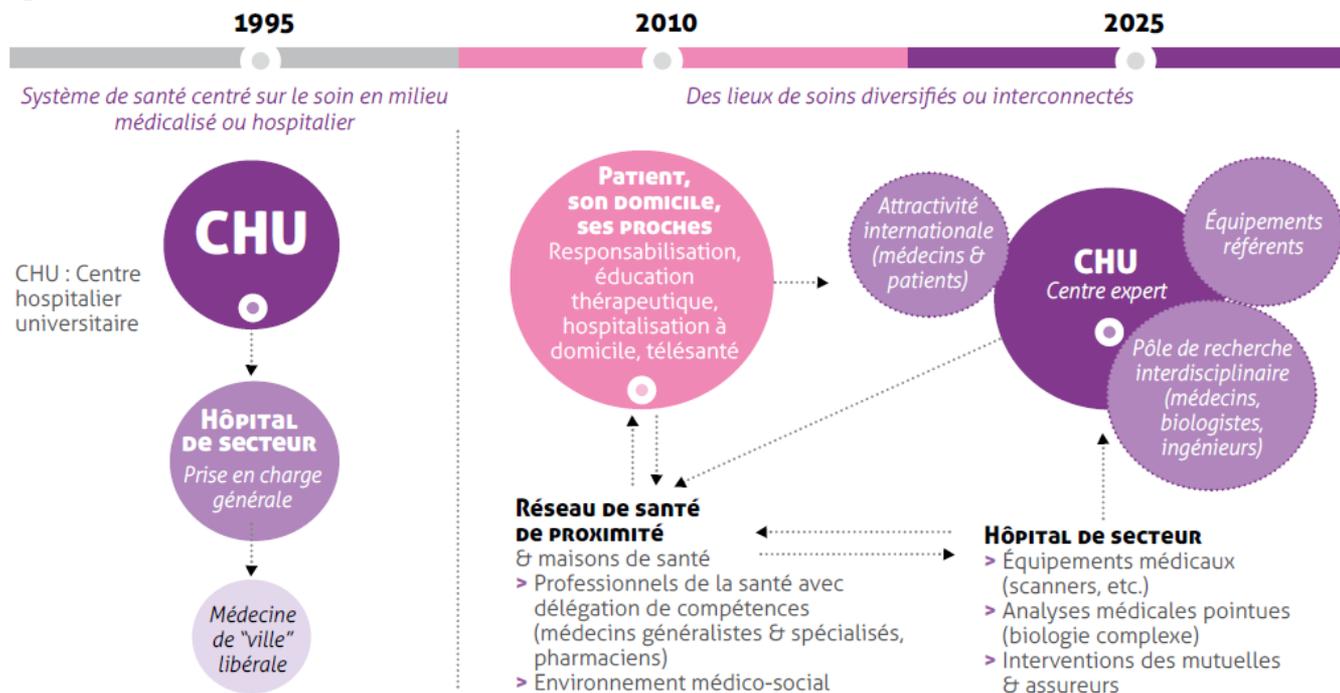
2 – ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

3 – MOBILITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE



Comment améliorer l'accès aux soins ?

● UNE VISION DES RÉSEAUX DE SOINS EN 2025



Quelles zones fragiles ?

Sous doté de médecins généralistes

- Mondoubleau

Sous doté d'infirmières

- Lamotte Beuvron
- Montoire-sur-le-Loir
- Montrichard
- Saint-Aignan

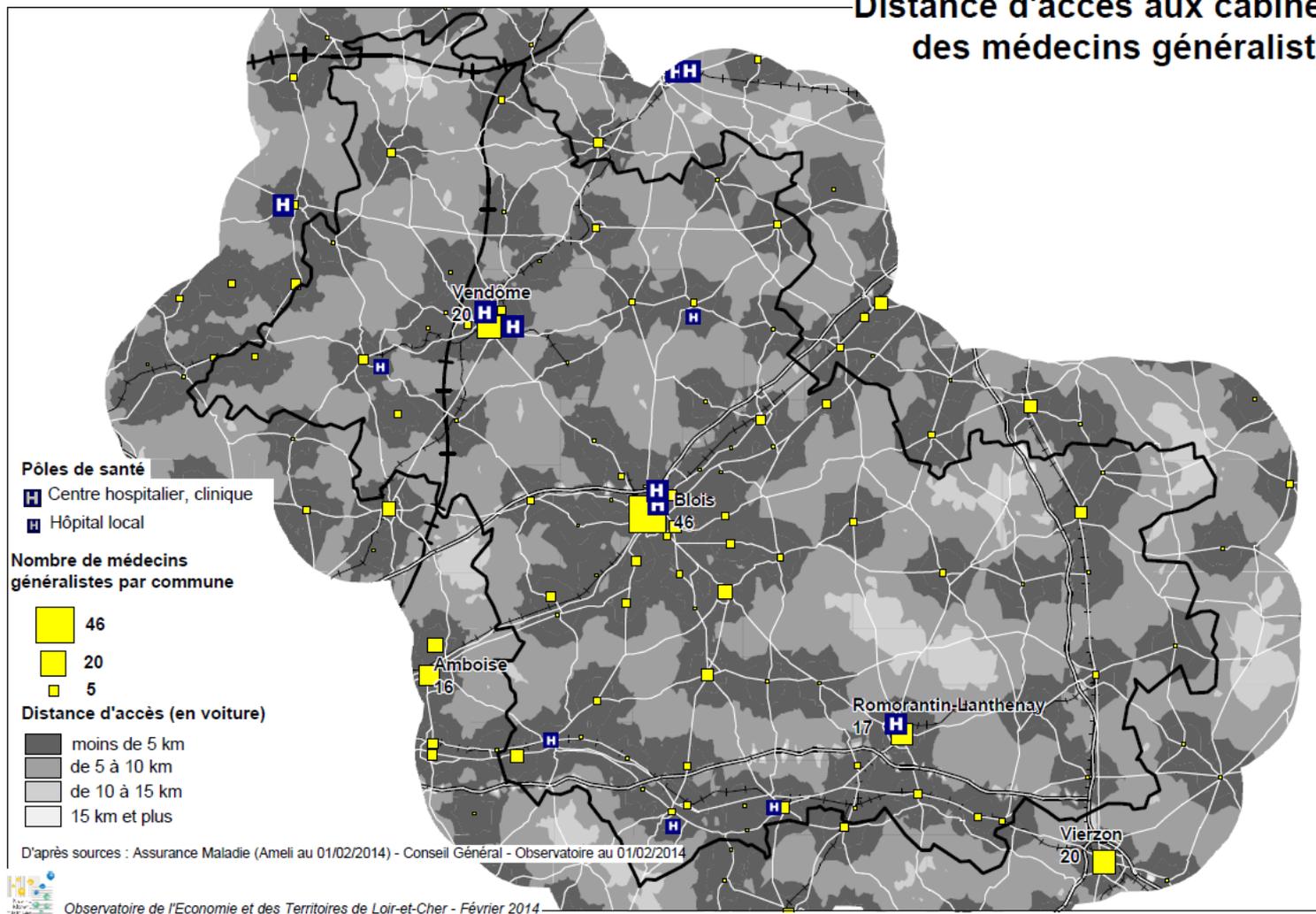
Sous dotés de masseurs kinésithérapeutes

- Cloyes-sur-le-Loir
- Montoire-sur-le-Loir
- Bracieux
- Mondoubleau
- Saint-Calais
- Contres
- Salbris
- Vierzon

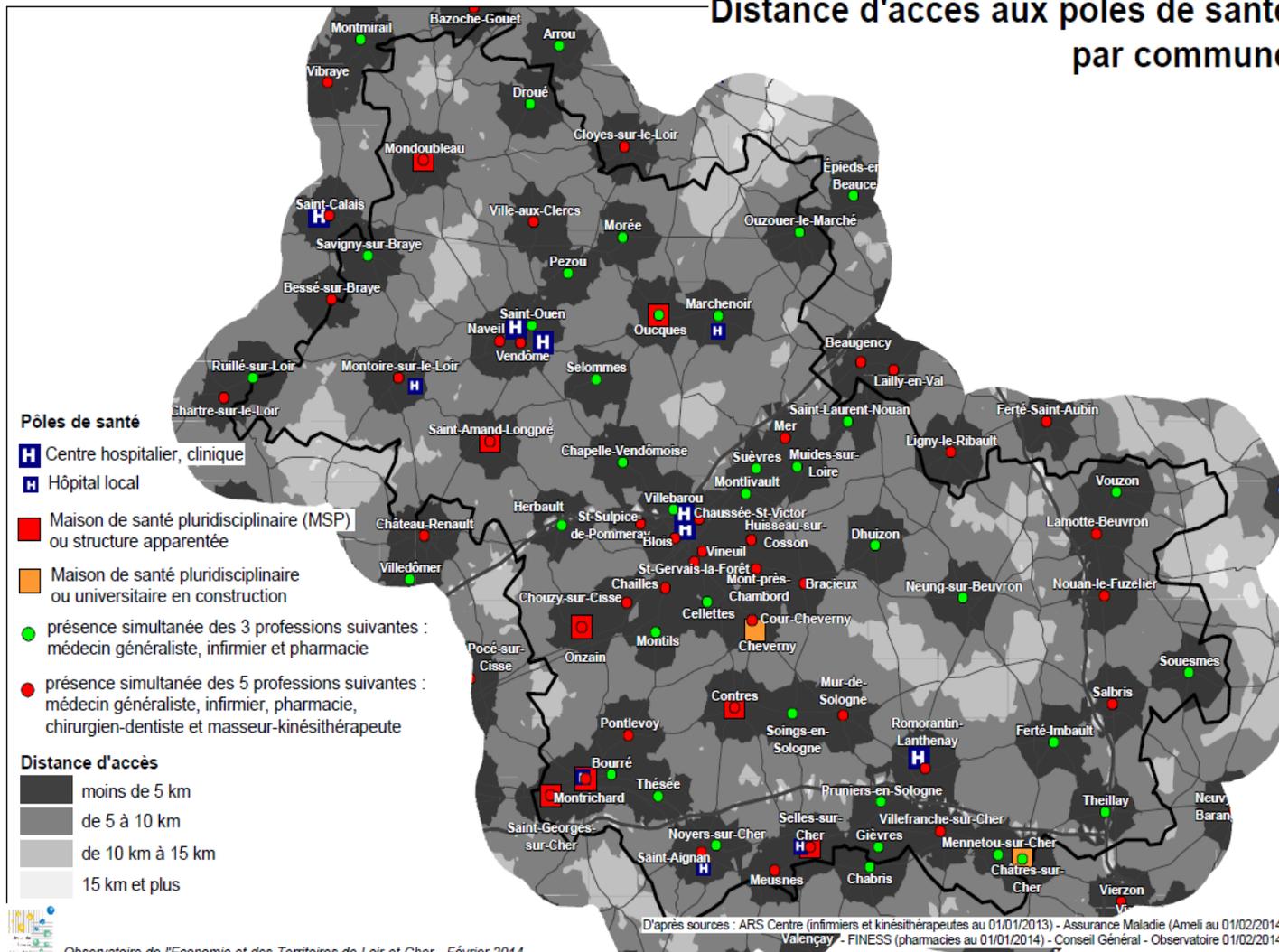
Sous dotés en orthophonistes

- Vineuil
- Montrichard
- Saint-Calais
- Blois
- Mer
- Saint-Aignan
- Selles-sur-Cher
- Romorantin-Lanthenay
- Lamotte Beuvron

(Source : Plan territorial de Santé)

Distance d'accès aux cabinets
des médecins généralistes

Distance d'accès aux pôles de santé par commune





3 autoroutes : A10, A71 et A85

1h20 ← Paris

Bordeaux → 4h

Clermont-Ferrand → 2h

4h ← Lyon



2 aérodromes : Le Breuil et Romorantin-Pruniers



6 axes ferroviaires dont
TGV Atlantique
Paris en TGV : 42 min

Comment améliorer l'accès aux soins ?



Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires :

Avantages :

- Rompre l'isolement d'un exercice médical et éviter le « burn out »
- Répondre aux attentes d'une médecine plus moderne
- Meilleure répartition des
- Offre une pluralité des regards, de la collégialité
- Émergence de nouvelles pratiques professionnelles

Objectif :

- Lieu de prise en charge plus globale
- Amélioration des conditions d'exercice des professionnels de santé et de la coordination pluridisciplinaire
 - Faciliter l'accès aux soins
- Orientation novatrice de la formation des jeunes professionnels de santé
- Émergence de nouvelles pratiques professionnelles



Les Maisons de Santé Pluridisciplinaires :

Sur un même lieu :

- Des professionnels de santé
- Un exercice de soins de premier recours
- Un projet de santé commun

Principales conditions d'ouverture* :

- 2 médecins généralistes
- 1 infirmière
- Un projet de santé partagé
- Distance de 20 km minimum entre deux MSP
- Local à disposition pour l'accueil d'un stagiaire

* Avec financements publics



MSP : Démarche d'amélioration des pratiques et facilite son évaluation à condition d'un exercice coordonné

Marisol Touraine inaugure la Maison de Santé Pluridisciplinaire de Contres

MARISOL TOURAINE COUPE LE RUBAN DE LA MAISON DE SANTÉ DE CONTRES

La ministre des Affaires sociales et de la Santé est venue inaugurer la Maison de santé pluridisciplinaire de Contres vendredi soir. Le site regroupe une douzaine de cabinets médicaux et de professions de santé. Un projet qui se veut comme une réponse aux nouvelles aspirations d'exercice des jeunes médecins.

La densité médicale du bassin controis est de 0,7 médecins pour 1 000 habitants, soit sept praticiens pour 9 855 habitants. Parmi les généralistes, plusieurs vont partir à la retraite dans les prochaines années. **"C'est un atout pour le territoire**, assure François Coulon, maire de Fougères-sur-Bièvre chargé du dossier pour la Communauté du Controis, et lui-même médecin généraliste non loin de la retraite, les jeunes demandent ce type d'équipement, et certains frappent à notre porte. Il faut être lucide, un village et un médecin, c'est fini!"

"Ma venue dans le Controis a été motivée par ce projet, confirme le Dr Etienne Gallet, cette organisation pluri professionnelle permet d'assurer une permanence des soins sans tomber dans le "burn out". Le jeune médecin a signé vendredi soir son contrat de praticien territorial avec Marisol Touraine.

"Aujourd'hui, les médecins veulent travailler en coopération, c'est pourquoi j'ai lancé le "Pacte Territoire Santé" qui donne des résultats intéressants, assure la Ministre de la Santé, en 18 mois, nous avons doublé le nombre de Maison de Santé, et il y aura 13 praticiens en Région centre d'ici la fin de l'année à signer ces contrats, plus de 170 au niveau national, et je mise sur 200 pour 2014".



Plus FM. 13/12/13

La MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MONTRICHARD : *L'abord professionnel d'une crise territoriale et sociologique ...*

20 professionnels : 2 Médecins généralistes, 2 dentistes, 5 Kinésithérapeutes, 2 podologues, 1 psychologue, 1 diététicien, 4 infirmières, 3 orthophonistes

Grâce à sa conception architecturale et à son implantation est/ouest, la MSP de Montrichard laisse pénétrer la lumière tout au long de la journée ce qui créé un éclairage d'ambiance, élément essentiel au confort des occupants et des patients



Son Bassin de vie

Le bassin de vie intégrant des communes limitrophes, notamment d'Indre et Loire, est estimé à 18000 habitants. La population est vieillissante et compte plus de 50 % de personnes âgées de plus de 60 ans, avec 13 médecins répartis sur 6 communes. Trois de ces praticiens (2 à Montrichard, 1 à Pontlevoy) sont proches de la retraite.

Ses objectifs

- Rechercher la satisfaction de la population : le plus de services de soins sur le territoire,
- Anticiper les évolutions prévisibles de la profession médicale et, en particulier, les départs à la retraite des généralistes
- Faciliter la transmission de clientèle et l'accueil de nouveaux médecins en rendant les conditions d'exercice de leur profession plus attractive,
- Prendre en compte la féminisation de la profession et le nécessaire assouplissement de qualité de vie qui en découlent : équilibre vie professionnelle/vie privée...
- Faciliter l'accueil des patients par l'identification d'un pôle regroupant l'ensemble des professionnels de santé,
- Mutualiser les coûts dont le secrétariat et les compétences,
- Assurer une meilleure continuité des soins,
- Améliorer la coordination et la coopération inter et intra professionnelle, en particulier en facilitant les échanges de pratique,

La MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE DE MONTRICHARD : *L'abord professionnel d'une crise territoriale et sociologique ...*

Autres objectifs :

- Développer un réseau Ville - Hôpital (conventions entre les praticiens et l'hôpital local) et renforcer les échanges télématiques entre médecine de ville et hôpital contribuant à la continuité de l'information médicale,
- Contractualiser des actions de santé publique, actions de prévention et d'éducation thérapeutique,
- Former des professionnels, la MSP étant à même d'accueillir des médecins stagiaires en formation (studio dédié) et pouvant être agréée lieu de stage pour les étudiants en médecine.

La Municipalité de Montrichard, consciente de la crise de démographie médicale sans précédente qui sévit en France et plus particulièrement de la problématique de son propre territoire et des besoins de sa population, a recherché avec les praticiens du dit territoire, les moyens les mieux à même de conforter son offre médicale et de l'organiser.

Les longues études menées ont abouti au constat de ce que la **création d'une Maison de Santé pluridisciplinaire (MSP) était la solution la mieux adaptée pour répondre localement** et, au-delà, à l'échelle de son bassin de vie (canton et communes périphériques) aux problématiques de santé publique et d'aménagement du territoire.

La Municipalité a donc décidé de construire un immeuble dédié, **répondant aux souhaits des professionnels de santé visant notamment à l'amélioration de la qualité d'exercice de leur profession, l'accessibilité, la coordination et la continuité des soins.**



ZOOM SUR L'EXPÉRIMENTATION DU TRANSPORT SOLIDARITÉ SANTÉ ENGAGÉE AVEC TROIS RÉGIMES D'ASSURANCE-MALADIE (CPAM, MSA, RSI)

(SIGNATURE D'UNE CONVENTION PARTENARIALE
LE 09 SEPTEMBRE 2013)



Qu'est-ce que le Transport Solidarité santé ?

Développer le transport solidarité santé du ensemble du territoire

Le transport Solidarité Santé développé en partenariat avec la MSA, CPAM et le RSI, a pour but de permettre aux Loir-et-Chériens vivant en milieu rural et dans l'impossibilité de se déplacer, de recourir à un taxi pour se rendre à des consultations, des soins, des dépistages,...

La problématique de non recours aux soins concernent 70 000 personnes en Loir-et-Cher pour des raisons géographiques, économiques, d'isolement social et d'autonomie.

Pour en bénéficier :

- Être assuré à la CPAM, MSA ou RSI
- Être isolé géographiquement, économiquement et socialement
- Résider au domicile (hors établissement)
- Disposer de ressources modestes : bénéficier soit de la CMU, de l'ACS ou du RSA



Le projet de transport solidarité santé en test

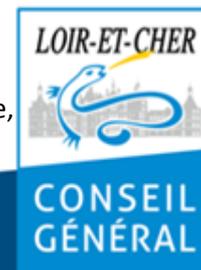
11/09/2013

Le « Transport solidarité santé » est expérimenté depuis le 2 septembre et pour six mois sur quatre cantons du nord du département.

Partant du constat simple et édifiant que certaines prescriptions de transports sanitaires établies par les professionnels de santé ne sont pas liées à des critères médicaux associés à l'état de santé des patients mais à des raisons économiques ou d'autonomie justifiées, les régimes d'assurance-maladie (MSA, RSI et CPAM), le conseil général et les syndicats de taxis du Loir-et-Cher ont mis en place le « Transport solidarité santé ».

Ce projet expérimental a pour but de favoriser l'accès au système de soins des Loir-et-Chériens vivant en milieu rural. Il est désormais en place et sera expérimenté sur 6 mois sur quatre cantons du nord du département : Droué, Mondoubleau, Savigny-sur-Braye et Montoire-sur-le-Loir soit près de 15.000 personnes concernées sur 52 communes. Il va être financé sur les fonds de l'action sanitaire et sociale des caisses d'assurance-maladie et pour les personnes de plus de 75 ans, le financement est assuré par le conseil général via des subventions.

Ce transport est destiné aux assurés rencontrant des difficultés d'ordre financier ou d'autonomie pour se rendre à une consultation médicale. Un taxi conventionné les emmènera après demande de prise en charge auprès de leur caisse d'assurance-maladie. Ce dispositif de transport est limité à trois trajets aller-retour maximum par année civile et pour se rendre chez le professionnel de santé le plus proche du domicile. Afin d'en bénéficier, il faut être assuré à l'un des trois régimes d'assurance-maladie, être bénéficiaire soit de la CMU-C, de l'ACS, du RSA ou disposer de ressources inférieures à 800 € par mois et par foyer, résider à son domicile (hors établissement) et dans l'un des quatre cantons du Loir-et-Cher choisis pour la phase expérimentale, se trouver en situation d'isolement géographique, économique ou social. Les demandes de prise en charge seront remises aux assurés par les médecins, les travailleurs sociaux, les caisses d'assurance-maladie et les mairies.



Délimitation de la zone d'expérimentation

Les cantons de Loir-et-Cher



Liste des 52 communes concernées par le « Transport Solidarité Santé »

Arville	Lunay	Houssay
Bailloü	Savigny-sur-Braye	Lavardin
Beauchêne	Sougé	Montoire-sur-le-Loir
Choue	Bouffry	Montrouveau
Cormenon	Boursay	Les Roches-l'Évêque
Mondoubleau	La Chapelle-Vicomtesse	Saint-Arnoult
Oigny	Chauvigny-du-Perche	Saint-Jacques-des-Guérets
Le Plessis-Dorin	Droué	Saint-Martin-des-Bois
Saint-Agil	Fontaine-Raoul	Saint-Rimay
Saint-Avit	La Fontenelle	Ternay
Saint-Marc-du-Cor	Le Gault-Perche	Tréhet
Sargé-sur-Braye	Le Poislay	Troo
Souday	Romilly	Vilavard
Le Temple	Ruan-sur-Eggonne	Villedieu-le-Château
Bonneveau	Villebout	
Cellé	Artins	
Épuisay	Couture-sur-Loir	
Fontaine-les-Coteaux	Les Essarts	
Fortan	Les Hayes	

TRANSPORT SOLIDARITÉ SANTÉ

Permettre l'accès
aux soins pour tous

CONSULTATION

SOINS

PRÉVENTION

SANTÉ

Un service à élargir sur
l'ensemble du territoire

41

Comment ça fonctionne...

Les transports sanitaires (taxis...) ne sont pas systématiquement remboursables par l'Assurance Maladie, même pour les patients en Affection Longue Durée. La prescription par votre médecin répond à des conditions médicales strictes.

Le nouveau dispositif Transport Solidarité Santé a pour but de permettre aux loir-et-chériens vivant en milieu rural et dans l'impossibilité de se déplacer de recourir à un taxi pour se rendre à des consultations, des soins, des dépistages...

Dans la limite de 3 prises en charge par an et chez le professionnel de santé le plus proche de votre domicile.

● **Pour en bénéficier, vous devez :**

1. Être affilié à une caisse d'assurance maladie à la date du transport.
2. Être en situation d'isolement géographique, économique et social
3. Résider à votre domicile (hors établissement).
4. Disposer de ressources modestes : être bénéficiaire soit de la CMUC, de l'ACS ou du RSA ou disposer de ressources inférieures à 800 € par mois et par foyer.

● **Mode d'emploi pour faire valoir votre droit au transport**

Pour bénéficier du Transport Solidarité Santé, complétez et envoyez le bon de prise en charge ci-contre à votre Caisse d'Assurance Maladie, accompagné de votre dernier avis d'imposition et ce, 15 jours avant votre rendez-vous médical.

Une fois votre demande étudiée, votre Caisse vous retournera la décision de prise en charge mentionnant l'accord ou le refus.

En cas d'avis favorable, vous pourrez ensuite le présenter **au taxi conventionné** de Loir-et-Cher de votre choix pour effectuer votre transport.



l'essentiel & plus encore



FAIRE COMMUNIQUER SUR LE DISPOSITIF TRANSPORT SOLIDARITE SANTÉ PAR :

- LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
- LES TRAVAILLEURS SOCIAUX
- LES COLLECTIVITÉS LOCALES
- LES STRUCTURES ASSOCIATIVES
- UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUPRÈS DE TOUS CES ACTEURS ET DE LA POPULATION
- UNE INFORMATION FACILE D'ACCÈS, ET RÉGULIÈRE



1. Maillage territorial

2. Attractivité du territoire

3. Mobilité sur tout le territoire

➔ *Lignes régulières*

4€
Aller-
retour

CG 41 : politique de mobilité avec un tarif attractif et dans un souci d'équilibre des territoires

➔ 20 lignes de bus

Quel que soit le trajet effectué :
2 € par personne

route41.fr

SITE DE MOBILITÉ DU CONSEIL GÉNÉRAL



Accueil Transports scolaires Lignes régulières Transport à la demande Covoiturage Sur les routes

Rechercher
RECHERCHER



INSCRIVEZ-VOUS POUR
LES TRANSPORTS SCOLAIRES



ACCUEIL

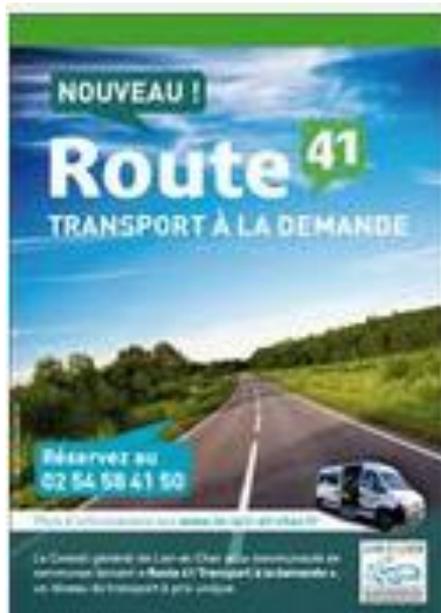


INFORMATIONS TRANSPORTS





Transport A la Demande (TAD)



Sur réservation : au plus tard à 12h
la veille du départ

2€ le trajet

Gratuit pour les personnes
handicapées, les demandeurs
d'emplois, bénéficiaires du RSA et
bénéficiaires de l'allocation de
solidarités aux personnes âgées,
titulaires de la carte gratuite.

www.route41.fr

THÉMATIQUE 2 : ADAPTABILITE DE L'OFFRE AUX CONTRAINTES TERRITORIALES

1. OBSERVATION DES TERRITOIRES
2. MOBILISATION DES ACTEURS DE SANTE
3. ÉVALUATION DES POLITIQUES

Part des médecins généralistes libéraux ayant 55 ans ou plus

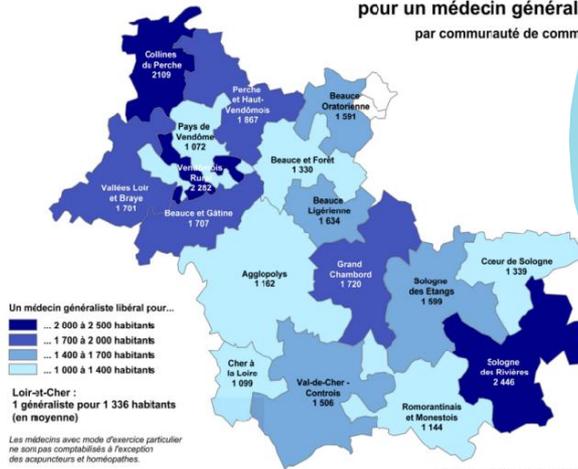
(selon les éléments disponibles)



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - Fév 2014

D'après source : Observatoire de l'Économie et des Territoires

Nombre moyen d'habitants pour un médecin généraliste par communauté de communes



Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - Fév 2014

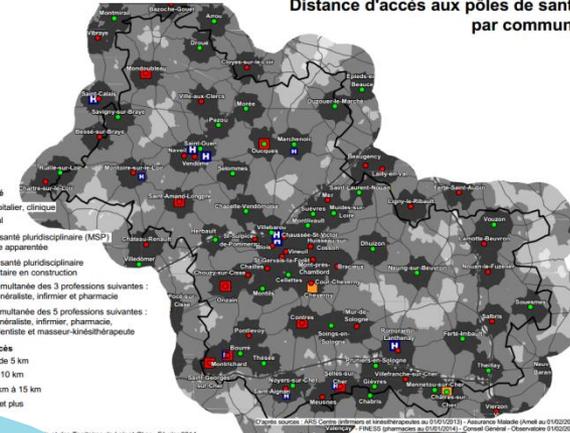
D'après sources : Observatoire 41 - 15/02/2014 - RSEE (RP 2011)

Distance d'accès aux pôles de santé par commune

Pôles de santé

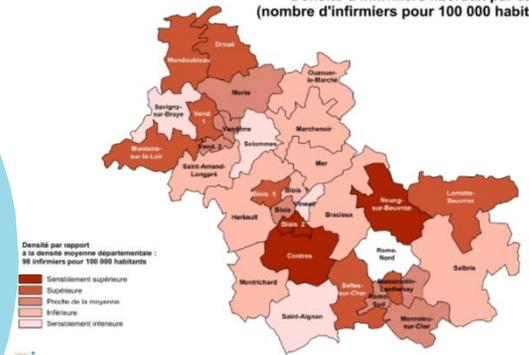
- Centre hospitalier, clinique
- Hôpital local
- Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) ou structure équivalente
- Maison de santé pluridisciplinaire ou universitaire en construction
- présence simultanée des 3 professions suivantes : médecin généraliste, infirmier et pharmacie
- présence simultanée des 5 professions suivantes : médecin généraliste, infirmier, pharmacie, chirurgien-dentiste et masseur-kinésithérapeute

- Distance d'accès
- moins de 5 km
 - de 5 à 10 km
 - de 10 km à 15 km
 - 15 km et plus



et des Territoires de Loir-et-Cher - Février 2014

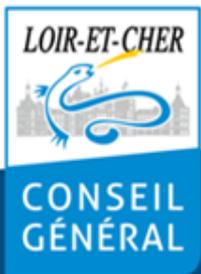
Densité d'infirmiers libéraux par canton (nombre d'infirmiers pour 100 000 habitants)



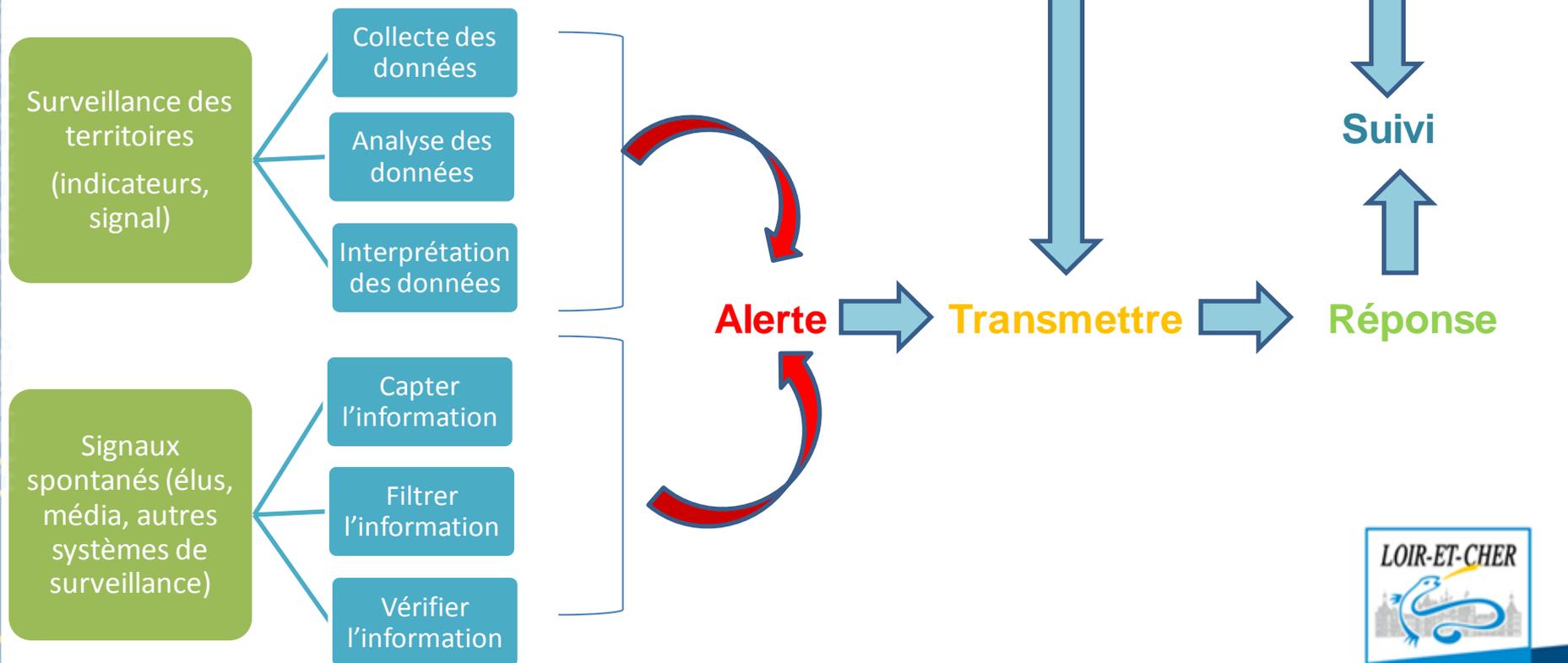
Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher - Fév 2014

D'après source : ARS - ADELI - 01/01/2013 - Insee RP 2010

Veille, alerte et surveillance pour comprendre, agir et évaluer les impacts de nos actions sur la démographie médicale



La surveillance de nos territoires, une attitude proactive pour agir vite et ensemble



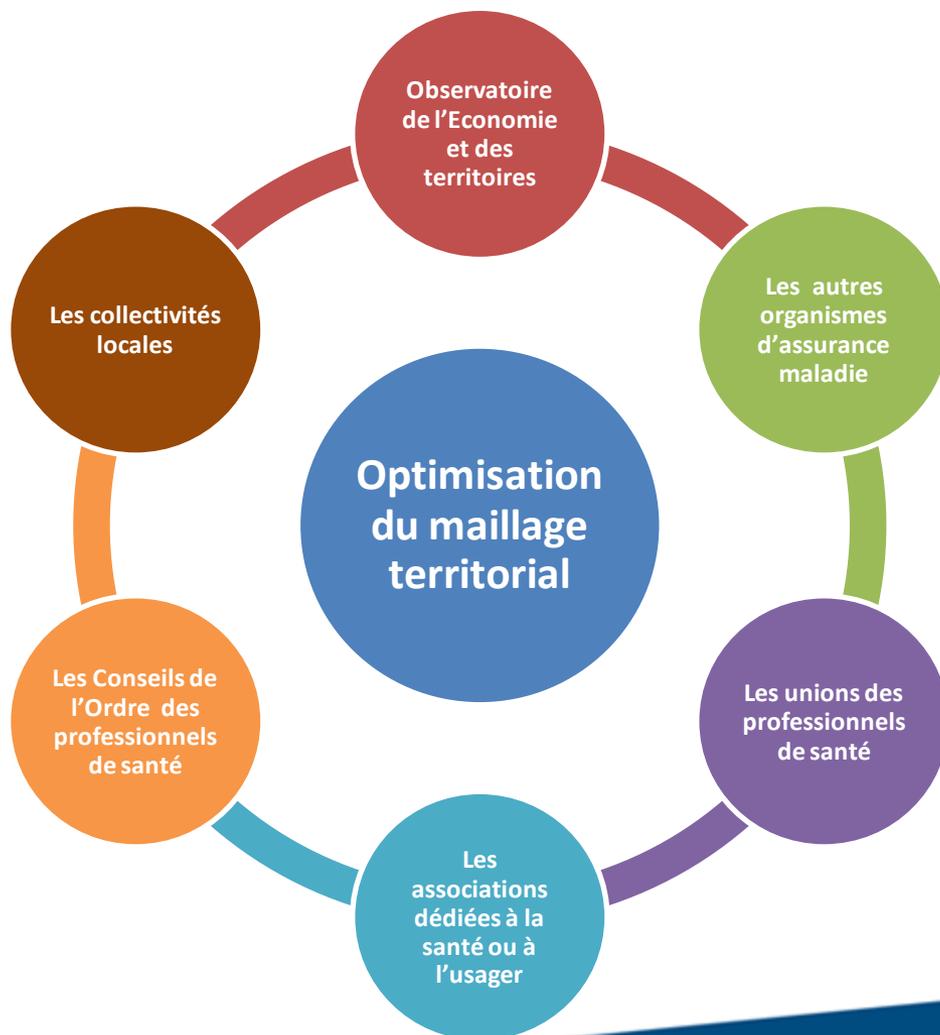
Agir à côté du...

COMITE DE VEILLE ET DE COORDINATION DEMOGRAPHIE MEDICALE

qui regroupe l'ARS, la CPAM, la Préfecture, le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins et le Conseil Général, et dont le rôle est de définir et suivre des indicateurs d'alerte à l'aide de requêtes ciblées, de fournir une analyse qualitative pour la révision du zonage, et la définition de plans d'actions, d'assurer une circulation de l'information sur les faits marquants du territoire, de déterminer les priorités d'actions, et de coordonner les actions entre institutions.



Agir avec l'appui des autres acteurs...



L'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher, au carrefour de l'information, un appui important pour la connaissance des enjeux à développer sur nos territoires

L'Observatoire de l'Économie et des Territoires de Loir-et-Cher est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Né de la volonté de mettre à la disposition des décideurs un outil efficace d'analyse, il s'efforce depuis lors de poser un regard attentif et impartial sur l'actualité économique et sociale du département. L'Observatoire exerce une action de veille sur l'économie et les territoires de Loir-et-Cher.

*Il répertorie et collecte de très nombreuses informations, statistiques ou non, dont l'exploitation permet d'appréhender au mieux les phénomènes socio-économiques à l'œuvre dans le département. Il exerce sa mission dans **quatre directions principales** : la **population** (démographie, social, etc.), **l'économie** (entreprises, activités, emplois, etc), **les territoires** (communes, intercommunalité, équipements etc.) et **le cadre de vie** (tourisme, loisirs, tissu associatif, habitat, déchets, environnement etc).*



L'évaluation de nos politiques communes de santé sur le territoire Loir-et-Chérien : un outil d'aide à la décision, de pilotage et de conduite de projets

Collecte et analyse, en continu, par les structure de veille de signaux évoquant un risque pour la démographie médicale en Loir-et-Cher, dans une perspective d'alerte, d'anticipation et d'action précoces

Les objectifs

- Donner aux acteurs des éléments de connaissance sur les actions publiques auxquelles ils participent. Ainsi, elle permet de comprendre et d'éclairer le processus de mise en œuvre et d'obtention de ces effets.
- Formuler un jugement de valeur sur les politiques publiques analysées,
- Mesurer, le plus objectivement possible, les effets d'une politique publique sur la collectivité. Elle permet ainsi de mieux maîtriser l'action et de l'adapter à la gestion.

Les apports de l'évaluation sont multiples car elle permet ainsi de :

- Rendre des comptes aux responsables politiques et aux citoyens sur la manière dont une politique a été mise en œuvre et sur les résultats qu'elle a obtenu et ainsi permettre d'éviter les fautes ;
- Aider à une bonne identification des besoins et préparer les décisions concernant la poursuite, l'arrêt ou la réorientation d'une politique.



THÉMATIQUE 3 : PROMOTION DE L'OFFRE TERRITORIALE



Le manque de médecins se fait cruellement ressentir sur l'ensemble des territoires du Loir-et-Cher...

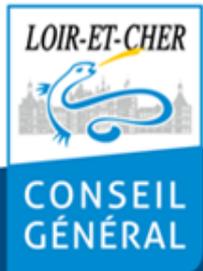
Inciter les professionnels à se former et à s'installer dans le 41

A côté des actions menées par nos partenaires tels que l'ARS et la Région Centre, nous avons donc une place à prendre pour relever le défi d'assurer à chaque Loir-et-Chérien un accès équitable aux soins...

Pour permettre à chaque Loir-et-Chérien d'être à dix minutes d'une compétence santé, des actions ont été entreprises pour promouvoir l'installation de médecin, et pour améliorer l'accès aux soins ... et de nouvelles pistes innovantes à explorer...



Bénéficiez du 3A
Accueil, Aide, Accompagnement
Dispositif personnalisé de soutien à la démographie médicale du Loir-et-Cher





Qu'est-ce que le guichet d'information unique ?



Permet de connaître les communes qui cherchent un médecin en mutualisant l'ensemble des informations disponibles sur :

- L'environnement
- La démographie des professions de santé
- L'ensemble des facteurs d'attractivité du bassin de vie
- Les associations d'étudiants en médecine et les syndicats



Pour s'informer sur l'accompagnement proposé par le Conseil général



Un pack de bienvenue pour le médecin qui s'installe :

Une idée en plus ...

avec un volet installation qui rappelle les démarches administratives, les démarches obligatoires, conseils et éclairages sur les différents types d'installation et d'association, les obligations comptables, les assurances professionnelles et de prévoyance. Un deuxième volet pour se familiariser avec la culture du partenariat en place et son environnement professionnel et le troisième volet sur les démarches touchant plutôt son environnement personnel (crèches, écoles, associations culturelle, sportives,...).

Un pack de bienvenue pour les étudiants

- Présentation et tarifs préférentiels des offres :
 - Culturelles
 - Sportives
 - Gastronomiques
 - Touristiques
- Livret d'accueil
- Annuaire des adresses utiles
- Objet marchand (exemple : oxymètre de pouls).

ACCUEILLIR DES STAGIAIRES EUROPÉENS...

Communication

- Via les réseaux universitaires (guichet d'accueil à Tours)
- Sites spécialisées comme France.fr
- Guides d'accueil web en plusieurs langues
- Promotion du territoire, des moyens de transports et infrastructures existantes
- Coopération internationale et comité de jumelage pour diffuser l'information

Accueil

- Parrainage médecin/stagiaire
- Optimiser les conditions de stage (aides aux démarches, logement, transport, livret d'accueil, pack de bienvenue)
- Faciliter l'accès aux technologies par une participation aux coûts (exemple de Strasbourg : 10 €/étudiant pour un système de transmission de données haut débit)

Formation

- Formation pour l'apprentissage de la langue préalablement à la venue en France (via visioconférence)

Un accueil personnalisé...



Journée de formation des maîtres de stage en université:

➔ Renforcer le nombre de maîtres de stage et de jeunes médecins dans la pratique de la médecine générale.

➔ Objectif du plan pédagogique par le Collège National des Généralistes Enseignants, le Collège Régional du Centre.

Journée de promotion de la médecine générale

- Promouvoir la médecine générale
- Valoriser le Loir-et-Cher et ses atouts territoriaux auprès des étudiants en médecine

Soirée d'échanges et de formation continue des maîtres de stage des universités

- Formation pédagogique continue
- Susciter de nouvelles vocations auprès des confrères

Soutien aux porteurs de projets d'exercice regroupés

Les Fonds d'Intervention et de Promotion de la Santé du Conseil général soutient les porteurs de projets de maisons de santé pluridisciplinaires et les autres modes d'exercices regroupés susceptibles de conforter l'offre de soins sur le territoire.